

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Esther Lemaire à Louis Oudin-Leclère, 29 octobre 1848](#)

Esther Lemaire à Louis Oudin-Leclère, 29 octobre 1848

Auteur·e : Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est auteur(e) de cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Date de rédaction[29 octobre 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméEther Lemaire est chargée par Godin de demander à Oudin-Leclère s'il s'occupe activement de du procès contre Degon.

Mots-clés

[Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Degon \[monsieur\]](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDegon

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieRéside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

NomOudin-Leclère, Louis (1803-1885)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieAvocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (241)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1848

241

Le père

M. Cottier

4^{ème} - 29

vous me parlez de la prétendue concurrence
qui vous est faite par les contrefaçons de Dijon
les différences de prix seraient moins sensibles
si vous mariez demandiez des aiguilles à
5 tangons sans poché et roté et sans rebouché
que je vous vendrais dans les 25, même je 106

rien elles à 90 cent je 91

ce qui ne fait guère différence de 4 pièces
et certainement qu'il y a avantage sur les miennes
je ne suis satisfait que vous ayez agi avec
la confiance dont vous me parlez dans
votre lettre cela vous portera profit car j'ai
prochainement faire ressortir l'importance de
mes droits auprès de vous qui ne tenant
pas compte en soit dit entre nous et
je n'oublierai pas ceux qui auront ~~eu~~ quelque
égard pour mes droits qui vous sera prouvé
l'année prochaine

je vous serai obligé de me rechercher les moyens
en preuve la vente de produits contrefaits en votre
ville la plus possible

- ccg

Verins

Monsieur

Madame

29

je suis chargé de vous écrire que mon
mari attend avec impatience une lettre de vous
qui lui prouve que vous vous occupez activement
de son affaire contre Dijon et que vous ferez
qu'elle soit appelée pour les premiers aiguilles
aiguilles M. mes respectueuses salutations